



## Sommaire

Page 1 et 2

Editorial et Hommage à  
J.P Fougerat

Page 3, 4 et 5

La ville de Dompierre  
sur Mer et son  
Conseil des Sages

Page 6 et 7

Du congrès 2014 à  
Carrières sous Poissy  
au congrès 2015 à  
Saint Paul  
Trois Châteaux.

Page 8  
Informations sur les  
ateliers.

## Éditorial



Madame, Monsieur,  
Chers adhérents,  
Chers amis des Villes et Conseils de Sages de notre fédération,

C'est avec une certaine émotion, le sentiment de l'honneur qui m'est fait et la parfaite conscience de la responsabilité qui sera désormais la mienne, que je m'adresse à vous pour mon premier message du Président, à travers notre bien-nommée revue.

L'émotion, vous en connaissez les raisons : notre fédération restera à jamais marquée par la personnalité de Jean-Pierre Fougerat. D'autres l'ont mieux connu et davantage côtoyé que moi. Je suis sûr qu'il a été un grand Président, parce qu'il a été un grand Maire, un grand élu, bref un grand homme et une belle personne. Maire moi-même, je veux bien en faire, si ce n'est un modèle, un repère ou un phare.

Le Conseil d'Administration a décidé de me faire confiance, j'essaierai d'en être digne. Je sais pouvoir compter sur nos administrateurs, et au-delà sur les centaines de Sages que nous représentons, et avec eux tous les maires, adjoints et conseillers municipaux convaincus de la force de la concertation et de l'engagement citoyen ; bref, de la démocratie locale. A l'image de la vie d'un Conseil des Sages, notre fédération doit avoir sa propre vie citoyenne et se caractériser par l'action collective de ses membres.

Suite page 2

## Hommage à Jean Pierre Fougerat.

*Elu Maire de la ville de Couëron en 1996, Jean-Pierre Fougerat soucieux de s'appuyer sur les citoyens, crée des instances participatives que l'importance de la ville ne rendait nullement obligatoire : Conseil des jeunes, Conseil des sages, Conseils de quartier.*

*Epris de justice et solidarité, attentif aux besoins de la population, serviteur de l'intérêt général, il propose, écoute, intègre les propositions et décide, en se donnant, avec son équipe municipale, les moyens de la politique à conduire.*

*Les conditions de la réalisation du site intergénérationnel « Bessonneau » nullement inscrit au programme présenté pour l'élection, ont largement dépassé les limites de la ville. Avec créativité Jean-Pierre avait su intégrer les attentes de la population exprimées par les associations et fédérer des avant-projets existants à de nouvelles propositions. Beaucoup d'autres réalisations, dont les « fiches-action » témoignent, ont consacré la prise en compte des propositions et études du Conseil des Sages de sa ville.*

*Le 10 mai 2005, la transformation de la Fédération des Villes Sages en Fédération des Villes et Conseils de Sages, à la présidence de laquelle il était élu à l'unanimité, allait lui donner l'occasion de déployer ses qualités d'organisateur, son sens du dialogue, d'utiliser sa faculté de proposer sans imposer.*



Photos : © Eric Milteau  
Maire de Couëron

Suite page 2

## Agenda

### Bureau

21 mai

La Roche sur Yon

### Conseil d'Administration

3 juin à Couëron

16 Septembre à

La Roche sur Yon

### CONGRÈS 2015

2 et 3 Octobre à

Saint Paul Trois

Châteaux



Photos : © Eric Milteau Mairie de Couëron

Suite : *Hommage à Jean Pierre Fougerat*

*Dès le vingtième anniversaire de la création des conseils de Sages en 2009, il avait exprimé le vœu de transmettre le flambeau à d'autres talents, mais ce n'est qu'en 2012 que le Congrès lui a désigné un successeur, et ce sont les conséquences des élections municipales qui l'avaient amené, lors du congrès de Carrières-sous-Poissy, à accepter un retour, pour une année avait-il précisé.*

*En quelques semaines, sa famille l'a vu dépérir et partir foudroyé.*

*La population de Couëron a vu se joindre à elle avec ferveur, tous ceux auxquels il avait accordé sa confiance et dont il avait encouragé les initiatives, de ses proches collaborateurs aux parlementaires, en passant par les conseillers municipaux, les représentants de notre Fédération, des Sages de toutes Villes et Conseils qui l'avaient rencontré et apprécié.*

### Éditorial (suite)

Croyez que je serai porteur de cet enjeu. Ensemble, on va toujours plus loin.

Aller loin, c'est il me semble l'objet même de notre rassemblement. Aller loin pour porter des valeurs communes, pour les réinterroger en permanence, et pour les promouvoir. Notre fédération a pour vocation de se développer, parce que la démocratie doit se développer. Chaque Conseil des Sages créé est un progrès, chaque nouvel adhérent aussi ; chaque réflexion menée collectivement, chaque témoignage et chaque innovation, tout cela concourt à réaliser notre projet de fédération.

Pour cette efficacité, nous comptons beaucoup sur nous-mêmes, et je sais que les engagements des uns ont besoin des concours à susciter chez les autres. De nombreux chantiers nous attendent, dont le rendez-vous essentiel de notre prochain Congrès. D'autres sont aussi sur l'ouvrage ou sont prévus d'y être remis, je pense par exemple au site internet, aux antennes régionales, au rythme de parution de notre revue, à notre organisation qui demande sans doute d'être adaptée à la taille et à l'ambition de notre fédération. A 25 ans, on a des projets, à nous de les accompagner.

Philippe Gaboriau  
Président de la FVCS

Philippe Gaboriau a 57 ans et 3 enfants.  
Nous lui avons demandé de se présenter  
pour notre journal

J'ai été élu maire de Dompierre-sur-Yon, commune de 4200 habitants du centre Vendée, en mars 2008. Il s'agissait de mon premier mandat d'élu. À la tête d'une équipe municipale pluraliste, j'ai conduit mon mandat en toute indépendance, fort de mes valeurs et dans le seul souci de l'intérêt collectif.

Vice-Président de la Roche-sur-Yon Agglomération, j'ai présidé la commission Transports où j'ai conduit la mise en place le réseau de transport urbain de l'Agglomération.

J'ai été réélu en mars 2014 pour un second mandat.

La démocratie locale est une marque de notre action et de notre projet municipal. L'action municipale s'appuie sur 6 commissions ouvertes aux habitants (65 habitants y participent avec les 27 élus). Notre Conseil des Sages a été créé en 2009.

J'ai commencé ma carrière professionnelle comme cadre de l'animation dans le milieu associatif, puis comme Attaché territorial à la mairie de La Roche-sur-Yon, chef-lieu de la Vendée et ville co-fondatrice de la Fédération des Villes et Conseils de Sages.

Dans ces fonctions, j'ai notamment été Directeur des services en charge de la démocratie locale (Conseil des Sages, CMJ, Conseils de quartiers, Enveloppes de quartier).

Depuis ma réélection en 2014, je suis chargé de mission Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire. J'exerce cette fonction à temps partiel, compte tenu de mes engagements électifs.

Le Conseil d'Administration de la FVCS a décidé de revoir l'ensemble de sa communication.

Ce journal, présenté sur le site Internet de la FVCS, se veut le reflet de la vie de la Fédération et donnera au moins trois fois par an des nouvelles de la vie fédérale, les relevés des décisions de son Conseil d'Administration, l'évolution de son développement, des présentations des Villes et Conseils de Sages adhérents, des informations sur le développement de la démocratie locale.

Présenté sous forme de feuillets de format A4, qui pourront être imprimés localement pour servir de support à l'activité des antennes régionales, il sera complété par une Lettre d'information (ex Info Flash) en fonction de l'actualité.





**La Ville**

**Le Conseil des Sages**

**La Fête de la Pomme**

## La Ville de DOMPIERRE SUR MER

La ville de Dompierre sur Mer a connu une forte croissance démographique ces dernières années ; elle compte maintenant près de 5.500 habitants – les Dompierrois et les Dompierroises - et poursuit son expansion.

Elle est située en Charente-Maritime, traversée par la RN11 et appartient à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

La commune étale son territoire sur 1.835 hectares. Elle se compose du bourg proprement dit ainsi que de nombreux hameaux (L'Abbaye, Bellecroix, les Brandes, Chagnolet, la Fromagère, Mouilleped, ...)

Elle dispose de tous les services publics (*dont médiathèque, centre social, crèches, écoles*



*maternelles et primaires, collège, EPHAD) et commerces usuels : supermarché et station service 24/24, boulangeries, boucheries-charcuteries, fleuristes, pizzerias, teinturerie-pressing, pharmacies, tabac-presse, café-restaurant, coiffeurs, agence bancaire, auto-école, agence immobilière, médecins, dentistes, kinésithérapeutes, infirmières, etc.*

Un marché très actif se déroule tous les dimanches matin à proximité de l'église, sous et hors la halle située sur l'Espace Crépeau. L'ouverture des commerces de proximité participe à l'animation et à la convivialité dominicale du centre-ville.

L'activité de la ville est essentiellement tertiaire (commerces, artisanat, services) mais aussi agricole puisque les terrains cultivés - céréales notamment dont le silo à grains, bâtiment le plus haut de la commune, est l'emblème de cette production - occupent majoritairement l'espace. On trouve aussi d'autres activités spécifiques liées au caractère rural de Dompierre sur Mer : pépinières-jardinerie, miellerie, asinerie, chèvrerie, école d'équitation et pensions de

## Le Conseil des Sages de DOMPIERRE SUR MER

Tout comme les Conseils de Quartiers ou le dispositif « Voisins Vigilants », la mise en place du Conseil Des Sages s'inscrit dans la démarche de démocratie locale initiée par la municipalité en avril 2014. Une réunion d'information à la population soutenue par un diaporama explicatif a été organisée avec l'appui de l'antenne régionale de Rochefort le 9 juillet 2014. A l'issue de cette présentation ont été distribués des dossiers comportant les conditions de participation et le règlement intérieur.

Dès le mois de septembre les premières candidatures ont été approuvées par M. le Maire David CARON et les référents élus MM. Jean-Pierre GABRIAULT (adjoint) et Jean-Jacques LASSALLE (conseiller délégué). Les membres du futur Conseil des Sages ont pu se concerter aussitôt pour déterminer les groupes d'étude à mettre en place (organigramme), les sujets à traiter, l'ordre des priorités, les méthodes de travail.

L'assemblée plénière de mise en place s'est déroulée le 28 octobre 2014 en présence de représentants de la F.V.C.S. :

M. Jean-Claude CONSTANT 1<sup>er</sup> vice-président,  
M. Claude POIREAULT 2<sup>e</sup> vice président,  
Mme Danièle SCHWANHARD secrétaire générale,  
M. Paul RIVAUD au titre de représentant de l'antenne régionale de Rochefort. La presse locale - Journal Sud Ouest et radio RCF – étaient présents ce qui a donné lieu à des articles dans les médias.

Au cours de cette réunion, les principaux chantiers à entreprendre ont été approuvés. Le plus important, commandé par M. le Maire, concerne « **la Circulation et la Sécurité en Centre-Ville** » sujet qui s'avère particulièrement sensible et complexe ! Le délai imposé (3 mois 1/2) a nécessité une mobilisation importante de la commission « **Déplacements-Transports-Urbanisme** » qui a remis ses conclusions motivées dans les délais c'est-à-dire mi-février. Un complément d'étude sur les transports en commun - desserte bus - fera l'objet d'une remise ultérieure, en concertation avec les services qui sont chargés de ce secteur pour l'ensemble des communes de la CDA.

Le PLUi en cours d'élaboration au niveau intercommunal nécessitera de son côté un suivi particulier au cas où le Conseil des Sages serait sollicité pour émettre un avis sur les dispositions prises jusqu'à la clôture de l'enquête publique ou lors des délibérations ultérieures.

Les autres commissions constituées « **Animation-Tourisme-Patrimoine-Culture-Environnement** » a) et « **Economie Développement-Emploi** » b) ont également soumis leur feuille de route.

Il y sera question au fil du temps (liste non exhaustive) :

chevaux, pension pour chiens, terrain de camping, chambres d'hôtes, jardins familiaux, piste de moto-cross, ...

Sa situation privilégiée à l'entrée de la ville de La Rochelle lui assure un développement très favorable sur le long terme ; les orientations prises prévoient



une augmentation raisonnable des zones à construire en continuité de celles déjà bâties, une amélioration des dessertes routières et des transports en commun, un développement des équipements collectifs (éducation, culture, loisirs, sports, transports), l'agrandissement de la zone d'activité dite de la Corne-Neuve pour y accueillir les PME qui pourront y développer leurs activités, de nouveaux espaces dévolus aux commerces de proximité, ...

La desserte « transports en commun » s'effectue par le réseau de bus géré par la CDA dont plusieurs lignes desservent le bourg et les hameaux. Une aire de covoiturage est installée au carrefour de Chagnolet, à la jonction RN11 et RD9.

D'autre part, la commune se trouve traversée sur près de 8 km par le canal maritime – désaffecté pour la navigation - reliant La Rochelle à Marans qui passe localement sous un tunnel remarquable creusé sous la « colline St Léonard ». La zone qui borde le canal est protégée en « site naturel classé » : elle permet des activités sportives telles que la marche, le vélo (parcours loisir ou VTT) La « Vélodyssée » ou véloroute Atlantique suit le canal sur un itinéraire sécurisé et balisé, spécialement aménagé à cet effet. Ce tronçon est appelé Voie verte du canal de Marans.

A proximité du tunnel St Léonard, se trouve également une zone de détente importante dite du Bois de Pins : parcours de santé, bouledrome, aires de pique-nique.

Il est à noter également que la commune de Dompierre sur Mer est pourvue d'un très important réseau associatif couvrant les secteurs de la culture, du sport, de l'entraide, des festivités. C'est une association - « la Pomme en Fête » - qui gère la grande manifestation annuelle de la Fête de la Pomme dont la prochaine édition se déroulera les 10 et 11 octobre prochains.

a) de la médiathèque municipale en tant que fond historique et de son adaptation aux besoins des abonnés ; d'une monographie de Dompierre sur Mer parue en 1896 ou autres livres relatant l'histoire locale à mettre à disposition ; de recueil des noms de rues à effectuer pour en déterminer les relations avec l'histoire, la géographie, les célébrités liées à la commune ; de numériser les articles d'un historien local M. Roger JAN lequel avait relaté dans la gazette municipale « Le Dompierrois » d'anciens comptes rendus de conseils municipaux du 17<sup>e</sup> siècle ; de contact et collaboration avec une société savante du pays d'Aunis [AHGPA] ; d'une approche des Dompierre de France si la commune décide de maintenir son adhésion à l'association et aux manifestations qu'elle organise, ; de l'intérêt manifesté par les Sages pour que soient reprises les relations avec la ville jumelle de St Antoine de Richelieu au Québec ; de rapprochement avec le Conseil Municipal des Jeunes pour des rencontres intergénérationnelles .

b) de rencontre avec les commerçants ambulants du marché dominical et avec l'Amicale des Commerçants et Artisans pour explorer les pistes de développement des manifestations commerciales existantes ou à créer ; de signalisation des commerces et services de la ville de Dompierre sur Mer ; de la Zone d'Activité de la Corne Neuve (extension, possibilité d'implantation d'entreprises) ; de recensement des entreprises et services pour connaître leur potentiel puis mettre cette base de données à disposition ; de contact avec la Maison de l'Entreprise de Courçon et de celle des Initiatives de Marennes pour voir ce qui peut être retenu et transposé dans le cadre des « maisons de services publics » ; de rendez-vous avec le Centre Social au sujet du Club des Entreprises en voie de création ; des offres et recherches d'emploi ; des ressources possibles pour les services à la personne, etc.

Autant de sujets passionnants par leur intérêt et leur diversité qui mériteront d'être traités dans les prochaines années...

Important:

Il est à noter que c'est grâce à l'expérience transmise par l'antenne régionale de Rochefort que la mise en place du Conseil des Sages de Dompierre sur Mer a pu se réaliser aussi vite et aussi efficacement. En particulier grâce à l'accueil réservé à l'élu référent M. Jean-Pierre GABRIAULT lors d'un rendez-vous d'initiation, à la présentation publique de la ville de BOURCEFRANC-LE CHAPUS, aux nombreux documents remis, à l'accès au site Internet de la FVCS. De son côté, en invitant le coordinateur M. Pierre RIVAUD au congrès de Carrières sous Poissy et en lui accordant de participer aux réunions régionales de Floirac et de Dompierre sur Yon, la FVCS lui a permis de récolter énormément de renseignements utiles et de bénéficier de contacts qui se sont révélés précieux pour le bon fonctionnement du Conseil des Sages de Dompierre sur Mer !

Ce type de parrainages s'avère donc indispensable à toute ville souhaitant mettre en place rapidement un Conseil des Sages conforme à l'esprit et à la charte « de Blois » !







# Fête de la Pomme

Dompierre sur Mer

Depuis bientôt 23 ans, Dompierre sur Mer vit tous les 2<sup>èmes</sup> week-end d'octobre à l'heure de cette grande manifestation qu'est la « FÊTE de la POMME » organisée par l'Association **LA POMME EN FÊTE (Jeton d'Or du Bénévolat et de la Fidélité 2014 décerné par la FNCOF)**.



On y célèbre le fruit préféré des français « LA POMME » par la production de beignets et jus de pomme frais fabriqués sur place et la vente de pommes (4 producteurs).

C'est aussi un grand marché des produits du terroir. D'année en année notre fête a vu croître son nombre d'exposants (74 en 2014) de participants et de visiteurs (entre 8000 à 10 000 sur le week-end).

Elle est aujourd'hui connue et reconnue bien au-delà de notre département (15 départements représentés) et qui en fait un grand rassemblement populaire en s'inscrivant dans la durée autour de thèmes différents aussi bien culinaires, artisanaux, culturels et sportifs.

Une forte animation vient compléter ce marché avec : un

concours de palets, une course pédestre de 2 fois 7,5 km, **Le Relais de la Pomme**, qui rassemble plus de 900 participants adultes et 250 enfants, la venue de groupes folkloriques, cette année la Provence, un dîner spectacle le samedi soir, un repas animé le dimanche midi, des démonstrations : culinaires, de chevaux de trait et dressage de chiens de berger, des fabrications de cordage et de baquets en bois, un tourneur sur bois, une animation foraine, une restauration permanente...

Tout un programme élaboré et mis en place par un Comité dynamique accompagné de 250 bénévoles.

**Nous vous donnons donc rendez-vous et vous attendons les 10 et 11 octobre prochain à Dompierre sur Mer pour notre 23<sup>ème</sup> Fête de la Pomme.**

Christian LAREUZE (06 08 27 10 00) Président de l'Association « LA POMME EN FÊTE »

Site: <http://www.fetedelapomme.org/>



## ORIGINE DU NOM

Malgré son appellation, Dompierre-sur-Mer n'est pas littorale. **La commune s'appelait autrefois simplement Dompierre ou Dompierre en Aunis. En 1868** (officialisé en 1952 !), à l'occasion de l'établissement du chemin de fer sur son territoire et de la gare (aujourd'hui détruite), **afin de la distinguer des autres Dompierre qui se trouvent sur la voie ferrée** dans le reste de la France, on lui donna le nom de **Dompierre sur mer**.



En-deçà d'une origine incertaine, **DOMPIERRE étendit son agglomération autour d'une église primitive dédiée à Saint Pierre ou, plus exactement, à sanctus Pétrus.** Avec la **fondation au XI<sup>ème</sup> siècle du prieuré du Petit Maillezais, Sanctus Pétrus devint donc peu à peu Dominus Pétrus** puis **Domnusi Pétrus** vers la fin du 1er millénaire. Le nom évolua ensuite en **Dompétra** (dans une charte de Louis VIII), **Dompétro** (dans un texte de 1244) **Dompère à la fin du Moyen Age et Dompierre** aujourd'hui.

## LES ARCHAMBAULT

Une plaque, **offerte par l'Association des "Archambault d'Amérique"** en 1988, posée à l'extérieur de l'église, souligne le **départ du Dompierrois Jacques Archambault de**



**l'Ardillère** (maintenant située sur la commune de Saint Xandre), **vers le Québec en 1645**, accompagné de sa femme Françoise Toureau et de ses cinq enfants. Son nom est aujourd'hui porté par plus de **20 000 descendants**. Depuis le 5 août 1990, **Dompierre-sur-Mer est jumelée avec Saint-Antoine-sur-Richelieu au Québec** (55 km au Sud-Est de Montréal), fondée par quatre frères Archambault

Nous donnerons dans chaque bulletin l'occasion à une Ville et son Conseil des Sages de se présenter

# D'un Congrès à l'autre ou du premier cercle au deuxième cercle...

## Du dixième congrès ...

Le dixième Congrès de la Fédération s'est tenu à Carrières sous Poissy, dans les Yvelines, le 3 octobre 2014, tandis que le lendemain, une réunion dans les locaux de l'Assemblée Nationale marquait un double anniversaire: les vingt-cinq ans des premiers Conseils des sages et les vingt ans de la Fédération. Carrières sous Poissy, naguère village consacré à l'horticulture, située à l'ouest de Paris, dans une boucle de la Seine a connu une croissance rapide.

Pour une municipalité tout juste issue des élections municipales de mars 2014, l'organisation du Congrès a été une gageure, dont elle s'est brillamment sortie, en offrant aux participants, dans un cadre très ensoleillé, une atmosphère conviviale et une ambiance studieuse



Espace Louis Armand

Au dernier recensement, la commune comptait 15 389 habitants, mais doit aujourd'hui être plus proche de 16.000 habitants. Cette progression est portée par le développement économique, mais n'exclut pas l'aménagement des espaces naturels, tels le Parc du Peuple de l'Herbe (2012-2016) dans les anciennes sablières, ou la sauvegarde du chemin de halage, le long des 6 km de berges. L'ancienne villa Vanderbilt, devenue la "Fabrique numérique", accueille la création artistique autour des technologies de demain

Comme il se doit, la matinée du 3 octobre a été consacrée aux obligations statutaires d'une association, tandis que les ateliers occupaient une bonne partie de l'après-midi.

Trois d'entre eux portaient sur les contributions au premier cercle du thème commun, mieux vivre ensemble.

On retrouvera en dernière page, la répartition pluriannuelle de la prévision des travaux sur le thème du « Mieux vivre ensemble »

La restitution des travaux des ateliers s'est déroulée dans les locaux de l'Assemblée Nationale. Elle a apporté la preuve de la grande richesse de l'action des Conseils des sages pour améliorer la vie dans la Cité et a démontré, si besoin était, tout ce que peut apporter le concours bénévole de personnes disponibles et motivées travaillant pour le bien commun.

Cette démonstration confirmait la présence des "pères" des Conseils des sages, MM. Kofi Yamgnane et Jacques Auxiette, alors même qu'étaient célébrées la création, par eux, des premiers Conseils des sages, en 1989, et la naissance de la Fédération, en 1993.



Les congressistes dans les locaux de l'Assemblée Nationale

Pour marquer le caractère festif de ces anniversaires, deux comédiens (Michel RIVAL et Olivier CLEMENT) ont traduit, sur un mode comique, ce que l'immersion dans les travaux du Congrès, leur avait permis de comprendre de la réalité profonde des Conseils des sages. ...

**Une bonne recette de cuisine :** *Les comédiens présentent un cours de cuisine:* Il s'agit de préparer un bon Conseil des Sages, un plat "populaire" et bon marché (qui de fait, ne coûte rien). Ses ingrédients: le retraité, de la motivation et des liants. Pour réussir la recette, il faut préchauffer l'espace démocratique à feu doux, émincer les idées reçues, éteindre les intérêts particuliers, se débarrasser des clivages politiques...



## Saint Paul Trois Châteaux (Drôme) La Ville et son histoire

Située au sud de la Drôme, comptant environ 9 000 habitants, Saint-Paul Trois Châteaux a un passé très ancien, puisque des traces remontant au néolithique ont été découvertes, notamment lors des travaux de réalisation du TGV.

A l'époque gallo-romaine, la capitale des "Tricastini" est un centre urbain très important, qui dès le II<sup>e</sup> siècle devient siège épiscopal.



Son patrimoine a été grandement préservé: outre les hôtels particuliers, des collections archéologiques (comme la grande mosaïque de Saint-Paul), la ville possède une cathédrale, du XII<sup>e</sup> siècle, de style "roman provençal" classée "monument historique" depuis 1840. En revanche, les "trois châteaux" ne sont que la déformation du nom de la tribu gauloise: les "Tricastini".

La gastronomie est à l'honneur avec la truffe noire du Tricastin qui représente 60% de la production française; jointe aux vins, aux olives, elle vaut à la région d'avoir reçu le label: "site remarquable du goût".



La lavande, enfin, marque les paysages du pays tricastin, d'une superficie de 2 000 km<sup>2</sup>, comptant 120 communes, 112 000 habitants et des châteaux, notamment celui de la Marquise de Sévigné à Grignan ou la forteresse de Suze la Rousse...

### Étude sur le réaménagement de l'îlot Juiverie : un dossier du Conseil des Sages de Saint Paul Trois Châteaux

Dans le cadre du réaménagement du quartier de la Juiverie, situé en plein cœur du centre historique de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le Conseil des Sages a eu pour mission de réfléchir à l'aménagement public de cette zone et des alentours. Le quartier Juiverie, d'environ 2000 m<sup>2</sup>, fait l'objet d'une opération immobilière portée par l'organisme Drôme Aménagement Habitat. Une étude archéologique préalable a été menée par l'INRAP. Le quartier de la Juiverie recèle un certain nombre de trésors patrimoniaux, dont une arche sainte hébraïque, qui doivent être non seulement préservés, mais également mis en valeur lors de la réhabilitation de la zone. Ce quartier devrait accueillir vingt logements, à destination des séniors et des jeunes couples.

Le Conseil des Sages de Saint-Paul-Trois-Châteaux a donc du répondre à ses questions, posées par la Municipalité : Quelles idées pour la mise en valeur de cette partie patrimoniale du centre ancien ? Comment préserver cet élément patrimonial tout en réhabilitant ce quartier ?

Une lettre de mission, proposée par les élus de la commune, très impliqués dans ce projet de réhabilitation du quartier, a été adressée en ce sens au Conseil des Sages de la commune, qui s'est immédiatement emparé de ce projet qui tient à cœur de tous ses membres.

Il devait notamment étudier l'investissement municipal sur la Tour dite Juiverie et l'aire alentour. Le Conseil des Sages a donc proposé de réutiliser les 400 m<sup>2</sup> du rez-de-chaussée de la Tour en espace culturel capable d'accueillir des spectacles, des lectures, des expositions et des conférences, tout en préservant l'arche sainte hébraïque qui serait mise en valeur et sécurisée pour en faire un élément de découverte patrimoniale et historique à part entière.

## ORGANISATION DU CONGRÈS 2015 à SAINT PAUL TROIS CHÂTEAUX

Les réunions plénières et les ateliers auront lieu dans la salle de réunion de mille places, dont dispose Saint Paul Trois Châteaux. En revanche l'hébergement sera largement centralisé à Bollène, à huit kilomètres de Saint Paul.

Les détails de l'ordre du jour ne sont pas encore tous arrêtés. Il est néanmoins acquis que les ateliers, lieux de partage des expériences, seront largement consacrés à la synthèse des travaux des Conseils des sages portant sur le deuxième cercle du thème commun.

Mais, au-delà des réunions statutaires et des ateliers, un Congrès, c'est un temps de vie en commun permettant des échanges d'une grande richesse et des retrouvailles d'année en année.

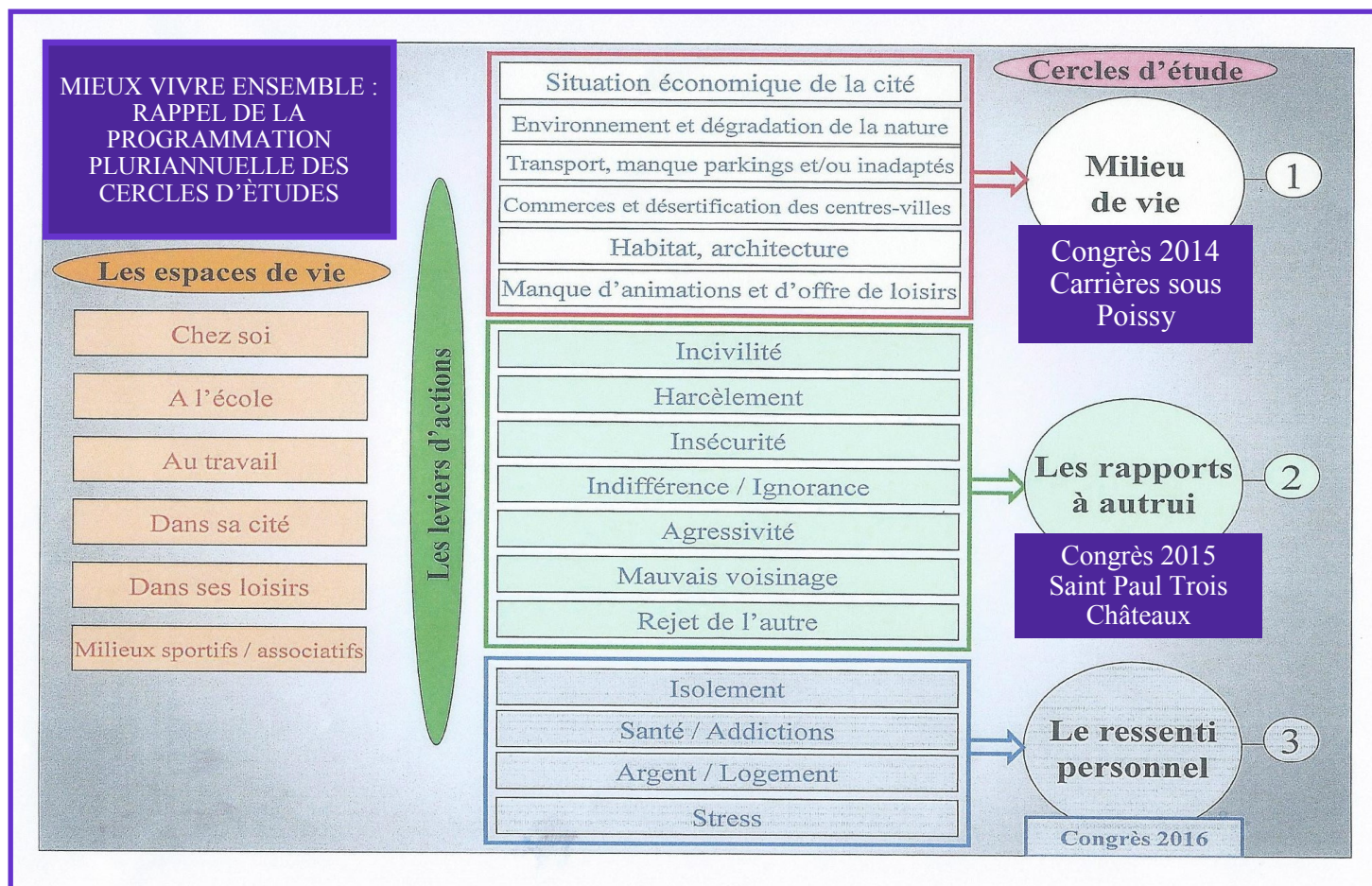
### Réaménagement de l'îlot de la Juiverie (suite)

Au premier étage, l'espace disponible pourrait accueillir des salles de rangement polyvalentes, accessibles aux associations locales.

Au deuxième et dernier étage, la salle de 36 m2 serait un lieu dédié à la documentation et à la vente du patrimoine de l'îlot Juiverie. La terrasse, véritable havre de paix, serait bien entendue préservée et accessible pour s'adonner à la lecture tout en prenant un petit rafraîchissement.

La cour attenante à la Tour serait agrémentée d'espaces verts et éventuellement d'une fontaine.

Le quartier devrait enfin être préservé de la circulation automobile en devenant une zone piétonne. Seuls deux emplacements « arrêts minute » seraient maintenus rue du Serf.



#### Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages.

Directeur de la publication : Philippe Gaboriau.

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Claude Constant, Danièle Schwanhard, Claude Poireault, Pierre Rivaud, Paul Rivaud, Louis Breton;

Les Conseils des Sages de Dompierre sur Mer, et Saint Paul Trois Châteaux.

Crédit photos : FVCS, Eric Milteau Mairie de Couëron.

Maquette : Louis Breton. Mise en ligne : Pierre Rivaud.

#### Fédération des Villes et Conseils de Sages.

88 rue Jean Launois Bat M,  
85000 La Roche sur Yon.  
02 53 07 30 93

Courriel : villes.sages@gmail.com